



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 14 mai 2004**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :  
le 4 mai 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 18 mai 2004

**Acquisition d'une propriété rue Montaigne dans le cadre des  
aménagement de Comporté (BC n° 190 et 234)**

[\[Annexe\]](#)

Président :  
**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :** Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.  
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 14 mai 2004**

DELIBERATION D20040149

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Acquisition d'une propriété rue Montaigne dans le cadre des  
aménagement de Comporté (BC n° 190 et 234)**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La Ville de Niort possède un certain nombre d'immeubles à Comporté, acquis en vue de réaliser à terme un équipement lié à la Coulée Verte, centré sur l'ancien Moulin de Comporté.

Monsieur et Madame RINGUET, propriétaires de la maison et du jardin cadastrés section BC n° 190 et 234, situés en Emplacement Réserve au Plan d'Occupation des Sols, sont d'accord pour céder leur bien à la Ville au prix du Domaine, soit 285 000 €. Cette propriété permettra d'assurer l'accès au site, de créer des places de stationnement, en dehors de la zone inondable qui concerne elle, la partie basse du Moulin. L'ensemble du site pourra être restructuré de manière également à créer un autre accès, piétonnier uniquement, depuis la rue de Comporté au travers des parcelles déjà acquises par la Ville.

Au terme des négociations avec les propriétaires, il est prévu pour leur permettre de se réinstaller dans une nouvelle maison, de ne prendre possession du bien que fin 2005.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition du bien décrit ci-dessus aux conditions exposées ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir, et à payer tous les frais et droits y afférents.

La dépense sera imputée au chapitre 8241-2138 et 2115 du Budget en cours.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gilles FRAPPIER**

[Ordre du jour](#)